
ORDRE DU JOUR

1. Fonctionnement du SAGE (subventions, conventions, perspectives)
 2. Actions en cours (Etat des lieux, Etude ZH, stage, journal)
 3. Points divers
-



M. SIMON, Président de la CLE, ouvre la séance par des remerciements aux membres présents et porte à leur connaissance l'objet de la réunion : les avancements et la préparation de la prochaine séance plénière de la CLE en octobre.

1. FONCTIONNEMENT DU SAGE

Subventions

L'Agence de l'Eau a versé les soldes pour 2011 et les acomptes de 2012.

L'Europe via le FEDER (2nd financeur) va procéder au versement de l'acompte de 2011. Le solde sera transmis une fois la notification de paiement de solde « communication » de l'AELB transmise (en attente de l'AELB).

Le dossier FEDER 2012 est réputé complet. En attente de notification de droit.

La Région est en bonne voie afin de solder le dernier dossier de 2010.

Les perspectives post-2012 s'assombrissent avec des fonds européens qui devraient être identiques à ceux de 2011 pour la dernière année du Programme 2007-2012 (S. MULLER) alors que le nouveau programme (2014-2020) n'apporte pas d'assurance sur des subventions dédiées au SAGE (F. REVEL).

Concernant les subventions de l'AELB, la mise en œuvre du X^{ème} programme conduirait à des subventions maximales à hauteur de 70% pour l'animation et les études. Le Comité de Bassin LB souhaite ainsi conforter le rôle prépondérant de la cellule animation (animateur(s), SIGiste, secrétariat, etc.) sur les SAGE de grande superficie (>1000 km² - pour rappel notre SAGE = 3177km² et 1 animateur). Le volet communication resterait financé à 50%. Les politiques de financement des autres établissements publics (Région, Départements) ne sont pas mobilisables à ce jour.

Conventions et Perspectives

Ces conventions qui lient les EPCI à la structure porteuse permettent l'élaboration de la démarche. Ainsi 173 communes sur les 179 du territoire adhérent (financièrement). Une mobilisation à rééditer au vu de l'échéance des conventions fin 2012.

Dès lors, il s'agira au cours du 2nd semestre d'intervenir au sein des conseils communautaires afin de présenter l'avancement du SAGE, de partager l'état, de questionner sur le diagnostic (S. MULLER) ainsi que d'échanger sur une restructuration générale des structures à compétences rivière sur le bassin (G. SIMON).

Si tous les membres présents acquiescent sur une mutualisation des moyens (humains, financiers, techniques, administratifs), sa mise en œuvre demeure complexe et juvénile. M. SIMON affirme qu'il est difficile d'augmenter l'autofinancement au vu du nombre des nombreuses cotisations demandées aux collectivités et de l'aspect très réglementaire d'une démarche que peu « visible » (a contrario des contrats). L'objectif reste de conventionner pour les années 2013 voire 2014 afin de mettre en place, avec la collaboration des élus-acteurs, une structure de bassin au plus tard en 2015. Les Etablissement publics de l'Etat soutiennent cette perspective, financièrement (AELB), administrativement (DDT) et techniquement (tous). Cette mutualisation de moyens permettrait aux techniciens de se dédier davantage à leur corps de métier qu'à l'administratif (D. FAVRICHON). Si cette perspective de mutualisation au sein d'une structure de bassin avait été évoquée lors de l'émergence du SAGE, la jeunesse de ce dernier freinait cet opportunisme. A ce jour, et au vu de la réforme des collectivités, de l'avenir des Pays, et des élections municipales, il convient de se fixer à terme cet objectif.

Le Forum de l'Eau et/ou un stagiaire peuvent être des pistes d'avancement et de concertation avec les élus (D. FAVRICHON). La sensibilisation aux élus sera quant à elle primordiale (A. DUPONT).

2. ACTIONS EN COURS

Etat des Lieux

Divisé en 6 principaux chapitres et un atlas cartographique, une 1^{ère} version du document Etat des Lieux sera transmise pour lecture à l'ensemble des membres de la CLE, en amont de la séance plénière d'octobre.

La version finale du document sera portée à connaissance lors de la séance plénière suivante (déc. 2012), pour validation.

A ce jour, 2 chapitres sont rédigés et 3 sont en attente d'éléments finaux des partenaires.

Etude Zones Humides

L'étude arrive à son terme.

La photo-interprétation a permis de référencer les zones humides par classe (nomenclature). Prochaine étape, la hiérarchisation doit permettre de privilégier les zones humides potentielles à inventorier et donc à protéger. Pour ce faire, la Commission thématique Biodiversité devra pondérer les pressions (agricoles, industrielles, urbaines) mais également les enjeux selon nos priorités territoriales. Cet « outil de mesure » sera modulable selon les inventaires de terrain et une redéfinition des priorités.

Afin de valider la hiérarchisation et de s'approprier les conclusions de l'étude, le Bureau décide de commander (s'il n'y a pas de surcout) une réunion supplémentaire au BEt afin de présenter l'étude finalisée à la CLE. Administrativement, il conviendra de ne pas pénaliser le BEt si un retard est pris suite à cette réunion complémentaire (cf. Acte d'engagement - D. FAVRICHON).

Stage « volet ressource en eau »

Titouan LECLERC a été recruté comme stagiaire au sein de nos bureaux afin de traiter le volet « ressource en eau » du SAGE (ch. 2 de l'EdL) sous la tutelle de l'animateur.

Ce dernier a présenté son avancement en grandes thématiques : l'AEP, l'assainissement, l'industrie et l'agriculture. Les données sont nombreuses, cartographiées et traitées pour la plus part. Certaines sont encore en attente d'acquisition.

Leur nombre, mais également le traitement de certaines données (assainissement et AEP) interrogent (M. POIRIER). Afin de conforter ou compléter certaines orientations, une réunion se tiendra avec les établissements publics de l'Etat et le CG.

Journal

Avec une 2^{ème} édition prévue cet été et une publication à la fin de l'année, les thématiques évoquées sont les suivantes : présentation de l'état des lieux ; communication sur l'étude zones humides ; information sur le volet ressource en eau ; avancement des contrats et lien avec le SAGE.

Toutes ces thématiques seront co-rédigées avec les acteurs-experts du SAGE.

Des encarts sur le captage du Brandon (S. SIMONET), sur la révision du classement des cours d'eau et des ouvrages prioritaires (F. REVEL) et sur le X^{ème} programme de l'Agence (A. DUPONT) pourront être indexés.

3. POINTS DIVERS

Commission Locale de l'Eau

F. REVEL signale qu'après 3 relances de la DDT coordonnatrice, le Syndicat du PNRM n'a pas transmis de délibération concernant la nomination de leur nouveau représentant. L'arrêté modificatif de CLE prévu est en suspend (la CCCBO a également un nouveau représentant en la personne de leur Président, M. Gabriel MOULIN). Celle-ci doit impérativement être prise avant la prochaine séance plénière.

Un comité syndical du Parc aura lieu le 28 juin. Sans information relative à la nomination, le Président de la CLE se chargera de transmettre un courrier de rappel.

Faisant suite à l'arrivée de ces 2 nouveaux membres, le Président et l'animateur ont décidé de les rencontrer, cet été, en amont de la séance plénière, afin d'échanger sur l'organisation et le fonctionnement de la démarche SAGE et de la CLE.

Forum de l'Eau

J. ROYAL du CPIE signale que la date du 14 novembre devrait être retenue pour le Forum de l'Eau qui a pour objectifs de réunir à la fois les élus, le grand public et les acteurs. Dans la lignée de 2007, 4 ateliers permettront d'échanger sur le prix de l'eau, la hiérarchisation des documents administratifs, les pratiques pour le bon état des cours d'eau et les produits phytosanitaires.

Ce Forum de l'Eau se tiendra à Epinac.

Objectifs Membres :

- **TOUS LES MEMBRES** : Œuvrer à la restructuration des organismes afin de créer *ad hoc* un syndicat de bassin versant à l'échelle du SAGE
- **ARS, CG, AELB, DDT et SAGE** : Réunion le 19 juillet à 9h30 pour le bon avancement du volet ressource en eau de l'Etat des Lieux (stage)
- **ANIMATEUR** : Finaliser l'Etat des Lieux pour un envoi en amont de la séance plénière de CLE en octobre

PERSONNES INVITEES : LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CLE DU SAGE ARROUX BOURBINCÉ

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Président de la CLE	M. Georges SIMON
1 ^{er} Vice président	M. Jean-Marc GUILHEM
2 ^e Vice-président	M. François COUROUBLE
3 ^e Vice-président	M. Jean-Yves TONDOUX
4 ^e Vice-présidente	Mme Annie PALLOT
6 ^e Vice-présidente	Mme Paulette ACKERMANN
Chambre d'Agriculture Saône et Loire	Mme Sophie SIMONET
CPIE Autunois Morvan	Mlle Julie ROYAL
Agence de l'Eau Loire Bretagne (délégation Allier Loire Amont)	M. Aymeric DUPONT
Agence Régionale de Santé	Mme Martine POIRIER
DDT de Cote d'Or	M. Gilles BOSSON
DDT de Saône-et-Loire	M. Frédéric REVEL
Conseil Général de Saône-et-Loire (invité technique)	M. David FAVRICHON
Animateur CLE SAGE AB	M. Steve MULLER
Stagiaire CLE SAGE AB	M. Titouan LECLERC

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES

5 ^e Vice-président	M. Gabriel MOULIN
7 ^e Vice-présidente	Mme Edith GUEUGNEAU
Parc Naturel Régional du Morvan	M. Jean-Baptiste PIERRE
Chambre d'Agriculture Saône et Loire	M. Yves LARGY
UNICEM Bourgogne	Mme Valérie SANTINI et M. Philippe RIVA

LISTE DES PERSONNES ABSENTES

Fédération de Pêche de Saône-et-Loire	M. Christian LARGE (ou son représentant)
---------------------------------------	--

Mercredi 20 juin 2011 à Montceau (71)



BUREAU de la CLE du SAGE AB

Ordre du Jour

1. Fonctionnement du SAGE (subventions, conventions, perspectives)
2. Actions en cours (EdL, étude ZH, stage, journal)
3. Questions diverses

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



1. Fonctionnement

- subventions,
- conventions,
- perspectives.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Subventions



- Pour rappel en 2009 et 2010 :
 - AELB (50 à 60 %)
 - CRB (complément ht 80%)
- 2011 – 2012 :
 - AELB (50 à 60%)
 - FEDER (complément ht 80%)
- Points sur les subventions
 - AELB 2011 : à jour
 - AELB 2012 : à jour (acomptes perçus)
 - FEDER 2011 : attente acompte
 - FEDER 2011 : attente courrier AELB notification de paiement solde comm 2011 pour solde 2012
 - FEDER 2012 : dossier complet, en attente de notification d'aide
 - CRB : 1 solde à percevoir de 2010 (≈4000€)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Subventions



- Perspectives post 2012
 - AELB : 50 à 70 % selon les volets (X^e programme)
 - FEDER : subv. en 2013 (dernière année du programme – 185 Mns €)
 - Équivalente à 2011
 - Pas de financement pour le diag, et les autres documents du SAGE
 - Quid d'un financement pour les années 2014 et suivantes ?! (FEDER 2014 – 2020)
 - Autres financements mobilisables :
 - Plan Loire : incompatible avec un cofinancement AELB,
 - Région : financement dédié aux prog. d'actions (≠ planification),
 - Départements :
 - Saône et Loire : Acquisition ZH ;
 - Côte d'Or : ?

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Conventions



- Depuis 2010
 - Conventions équitables avec les EPCI à hauteur de 14 500 €
 - Durée des conventions : 3 ans = fin 2012
 - Cotisations 2012 : à jour

 - Perspectives : Interventions territoriales au 2nd semestre auprès des partenaires financiers (EPCI) pour un renouvellement de la convention.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Perspectives / objectifs



- Définition (connaitre) des orientations budgétaires pour les années à venir
 - Prise en compte du 10^e programme
 - Prise en compte du FEDER
 - Prise en compte des études
- Débat :
 - Quelles perspectives ?
 - Quel autofinancement ?



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Rappel de portage



Existence préalable d'une structure (SIAH, syndicat mixte, EPTB...) qui couvre la majorité du territoire concerné, et dont les compétences permettent l'animation du SAGE sur le périmètre visé. L'existence préalable d'une structure légitime et reconnue facilite l'implication des acteurs dans le SAGE.

Exemple : SAGE Midouze : Porté par un EPTB : Institution interdépartementale Adour.

Conventionnement entre différentes structures existantes (SIVOM, SIAH, Communauté de communes...), couvrant chacune une partie du territoire considéré. L'appui de la (des) préfecture (s) est nécessaire pour la bonne réalisation de ces conventionnements.

Exemple : SAGE Tarn amont : Conventionnement entre deux structures existantes : Parc Naturel Régional des Grands Causses et Syndicat Grand Site National des Gorges du Tarn et de la Jonte.

Création d'une structure ad-hoc à l'échelle du bassin (Syndicat mixte, fédération de syndicats...) en cas d'absence de structure existante légitime. Elle est chargée, notamment, d'animer et de coordonner les actions décidées par la CLE. L'appui des préfectures, des agences de l'eau et de l'Etat est nécessaire.

Exemple : SAGE nappes profondes en Gironde : Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde (SMEGREG)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

2. Actions en cours

- **Etat des Lieux**
- **Etude Zones humides**
- **Stage « volet ressource en eau »**
- **Journal**



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Etat des Lieux



- Introduction et préambule : rédigés
- Chapitre 1 : Milieu physique : rédigé
- Chapitre 2 : Ressource en eau : en cours (stage)
- Chapitre 3 : Qualité des eaux : rédaction cet été
- Chapitre 4 : Richesses patrimoniales : en cours (en attente des données MNHN pour finaliser)
- Chapitre 5 : Risque : finalisé fin juin
- Chapitre 6 : Acteurs et compétences : rédigé
- Cartographie : En cours

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Etude Zones humides



- Avancement : Hiérarchisation en cours (dernière étape)

Tableau des pressions

PRESSIONS	ELEMENTS	PONDERATION
Agricole	SAU et son évolution (2000 - 2010) % Surface drainée par commune Prélèvements par commune	à définir
Urbaine	Densité de population Evolution de la population Recoupement des ZH par les réseaux Degré d'anthropisation du territoire	
Industrielle	Sites industriels Exploitation des ZH Sites d'extraction de matériaux en activité	
Autres	Obstacles à l'écoulement des cours d'eau	

Tableau des enjeux

ENJEUX	ELEMENTS	PONDERATIONS
ESU (Qualité et quantité)	ZRE Objectifs biologiques et chimiques des masses d'eau (RNROE) Zone vulnérable (Directive Nitrate)	à définir
ESO (Qualité et quantité)	Objectifs biologiques et chimiques des masses d'eau (RNROE)	à définir
Patrimoine	ZNIEFF 1 et 2 SIC, RN, APPB, ZICO, etc.	à définir
Inondation	Limites des zones inondables (AZI) et PHEC	
AEP	Sites de captages et leur périmètre (PPR / PPE) + AAC et BAC	à définir
Autres	Tête de bassins versants	

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Etude Zones humides



- Définition d'une nouvelle réunion ?
- Perspective post étude :
 - inventaires de terrain, à l'échelle des communes, sous la joute des structures porteuses de programme d'actions
- Calendrier initial :

ETAPES	13 Décembre 2011 - 12 Janvier 2012	13 Janvier - 12 février 2012	13 Février - 12mars 2012	13 Mars - 12 Avril 2012	13 Avril - 12 mai 2012	13 Mai - 12 juin 2012
Grandes enveloppes de zones humides						
PHASE N1						
PHASE N2						
PHASE N3						
PHASE N4						
Hierarchisation des enveloppes de forte concentration de zones humides						
Cartographie						
Exploitation résultats						
Rédaction du rapport						
REUNIONS	Réunion de lancement (Présentation de l'étude et de la méthodologie - Transmission des données)	Réunion validation méthodologie (PHASE N1 + N2)		Réunion validation des grandes enveloppes (PHASE N3 + N4)		Réunion (validation de la hiérarchisation et présentation finale)

Stage volet ressource en eau



- Objectif : Réaliser le volet « ressource en eau » (état des lieux et diagnostic) sur le SAGE AB
- Méthodologie :
 - Prise en compte d'un maximum d'informations sur la ressource en eau du territoire
 - Données disponibles : Agence de l'Eau, ARS, IREP...
 - Répartition en 4 thématiques :
 - Assainissement,
 - AEP,
 - Industrie,
 - Agriculture.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

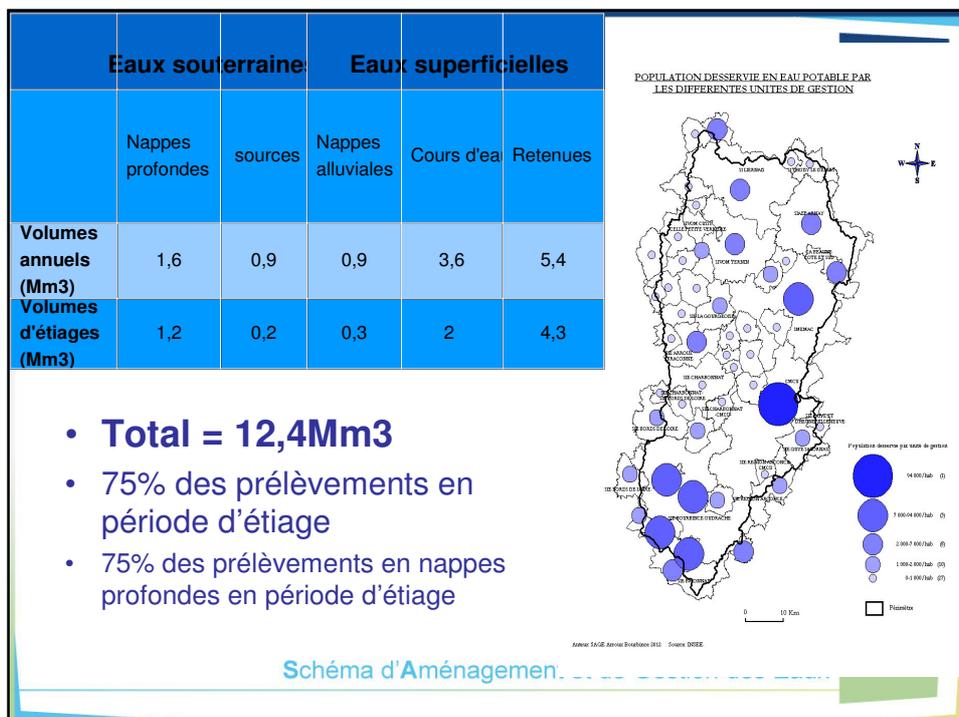
Alimentation en eau potable



Les données recueillies sont les suivantes :

- Conformité de l'eau distribuée vis-à-vis :
 - Des nitrates
 - De la dureté de l'eau et du calcaire
 - Du niveau bactériologique
 - De l'arsenic
 - Des pesticides
 - Du plomb
 - Du fluor
 - Du fer
 - Du manganèse
- Conformité de l'eau avant traitement
- Mode de gestion de l'alimentation en eau potable et population desservie
- Volume prélevé pour l'alimentation en eau potable
- Interconnexion entre les différentes UG d'alimentation en eau potable

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Assainissement

CAPACITE EPURATOIRE EN EQUIVALENT HABITANT PAR UNITE DE GESTION

- Unité de gestion des SPANC
- Unité de gestion de l'assainissement collectif
 - Nombre d'ouvrages
 - Capacité épuratoire en équivalent/hab
 - Maître d'ouvrage
- Les différents types de traitements
- La qualité épuratoire
 - rejets DB05
 - rejets DCO
 - rejets MES
 - rejets NK
 - rejets Pt
- Conformité des step
- Différents types de réseaux

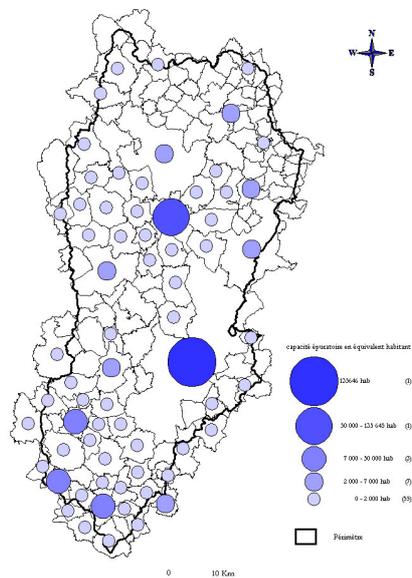


Schéma d'Aménage

Auteur: SAGE Artois Boulonnais 2012 Source: Agence de l'eau

Industrie

Les données recueillies sont les suivantes:

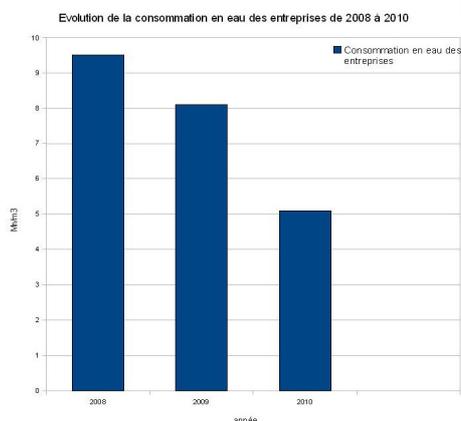
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Evolution de la consommation en eau des entreprises
 - Par Bassin versant
 - Par différents types de prélèvements
 - Prélèvement en étiage
- Entreprises inscrites au registre français des émissions polluantes
 - Types et quantités de pollutions rejetées
- Rendement épuratoire des effluents industriels



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Industrie

- **Total = 5,1Mm3**
- Baisse de + de 50% des prélèvements
- Bassin industriel sur BV Bourbince
- Consommation en CE sur BV Arroux et en retenue sur BV Bourbince



Sous BV	Vol. consommé	Volume consommé en nappe	Volume consommé en retenue	Volume consommé en CE	Volume consommé dans le canal
Arroux	1,3	0,03	0,07	1,2	0
Bourbince	3,8	0,01	2,5	0,03	1,2

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Agriculture

- Principales superficies agricoles
- Evolution des effectifs d'élevages, du nombre d'exploitations agricoles, de la surface agricole utilisée, de la superficie en terre labourable et de la superficie toujours en herbe
- Prélèvements agricoles
- Evolution du nombre de captages et de leur procédure
- Surface drainée



Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune			Superficie agricole utilisée en hectare			Superficie en terres labourables en hectare			Superficie toujours en herbe en hectare		
1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
2998	2098	1581	154778	152361	151471	29704	34671	35497	124814	117217	113352

Journal



- **Thématiques et collaboration**
 - Actu CT et lien avec SAGE (Synd. de rivières + MISEN)
 - Etude ZH (BEt + CREN + SHNA + Anim.)
 - EdL (Anim)
 - Ressource eau (Anim + MISEN)
- **Coût budgété (4 500 €)**
 - Réédition *Pas à Pas* = 700 €
 - Impression *SEIC* = devis en cours (2011 = 1 500 €)
- 1 A3 plié + feuillet → 2 A3 pliés
- Edition en été / automne pour une parution en fin d'année 2012

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Prévisionnel 2012



	Jan – Mars	Avr – juin	Juil – Sept	Oct - Déc
Etat Initial	Rédaction, réactualisation, transmission, corrections			Présentation en CLE
Diagnostic			Démarrage avec le volet ressource en eau	
Conventions				Interventions territoriales
Zones humides	CoPil (x2)	CoPil	Dernier CoPil de validation (date à définir avec BEt)	Réunion supp. pour présentat ^e en CLE ?
Comm (Forum et Journal)			Journal n°2 : > Etat ressource en eau > Etat Initial SAGE > Résultats étude ZH > Relai d'infos des CT	
	Collaboration et co-pilotage du Forum de l'Eau (CPIE) > Perspective fin 2012			

Profitez des interventions territoriales pour consultation diagnostic (via enquêtes)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

3. Questions diverses

CLE

- Arrêté modificatif de composition (DDT 71)
- Rencontre des nouveaux membres
 - M. Jean-Baptiste PIERRE (PNRM)
 - M. Gabriel MOULIN (CCCBO)